



103 832 habitants
1 345 km²

497 Km de masses d'eau
« cours d'eau »

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE SIENNE SOULLES ET OUEST COTENTIN

Ce secteur présente une richesse particulière liée à la présence de nombreux havres et marais arrière-littoraux désignés sites d'intérêt communautaire qu'il convient de protéger. L'intérêt écologique de la Sienne et de l'Airou (Natura 2000) en tant que cours d'eau à grands migrateurs est à souligner.

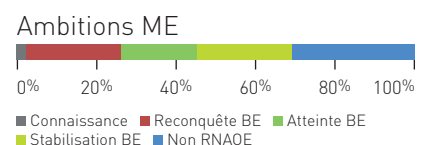
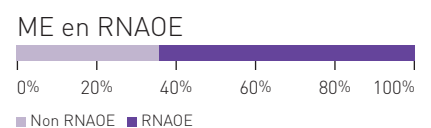
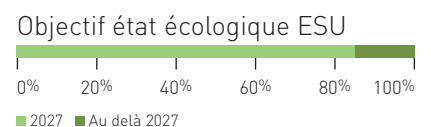
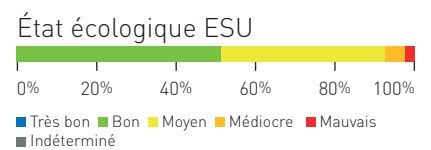
Les principaux enjeux pour les eaux souterraines concernent majoritairement la nappe FRHG514, Socle des bassins versants des côtiers de l'ouest Cotentin, en mauvais état qualitatif (pesticides) et en bon état quantitatif. Les eaux superficielles du bassin versant de la Sienne constituent une ressource indispensable pour l'AEP (en raison du faible potentiel des ressources en eaux souterraines). Les prises d'eau de surface présentent néanmoins une forte vulnérabilité, liée essentiellement au ruissellement.

Sur le littoral, la vocation conchylicole et touristique de la Côte des Havres fait de la réduction de la contamination microbologique un enjeu économique et de santé important. La qualité des eaux de ce secteur, moyenne à mauvaise, est donc à reconquérir.

Les côtiers ont par ailleurs subi des modifications morphologiques du fait des activités anthropiques du littoral (urbanisation de loisirs,...).



Masse d'eau	
Rivières et canaux	37
Lac	1
Transitions	0
Côtiers	3
Souterraines	2



SAGE nécessaire identifié dans le SDAGE

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
SIENNE SOULLES ET OUEST COTENTIN
BN.5-2

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0101	Assainissement - Etude globale et schéma directeur	5				
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	2				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	7				
ASS0502	Equiperment d'une STEP Hors Directive ERU	2				
ASS0801	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif	2				
ASS1201	Assainissement - Mesures complémentaires	5				
ASS13	Nouveau système d'assainissement ou amélioration du système d'assainissement	23				
Réduction des pollutions des industries						
IND12	Mesures de réduction des substances dangereuses	7				
IND13	Mesures de réduction de pollution hors substances dangereuses	5				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR02	Limitation des transferts de fertilisants	12				
AGR0202	Limitation des transferts de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	7				
AGR03	Limitation des apports diffus	2				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	12				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	9				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	7				
AGR0603	Elaboration d'un programme d'action Erosion	2				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	21				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	19				
MIA1301	Milieux aquatiques - Mesures complémentaires	2				
Gestion de la ressource en eau						
RES03	Mettre en place des règles de partage de la ressource	2				
Gouvernance						
GOU0201	Mettre en place ou renforcer un SAGE	100				
GOU0202	Mettre en place ou renforcer un outil de gestion concertée (hors SAGE)	5				